

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 22

Artikel: Tessot, monnâi et cosandâi : (tisserand, meunier et tailleur) : (inédit)
Autor: Dénéréaz, C.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Aux nouveaux abonnés. — Les nouveaux abonnés à dater du 1^{er} juillet, recevront gratuitement le Conteur d'ici à fin juin.

Entre mari et femme.

Nos lectrices liront sans doute avec intérêt la charmante causerie qui va suivre, publiée il y a quelque temps déjà dans la *France Mode*, sous le titre alléchant : *Arbitrage embarrassant*. Il n'est presque pas nécessaire de dire que cette délicieuse page est signée : « Jeanne de Bargny. »

... Je reçus en même temps, il y a huit jours, deux lettres : l'une du mari, l'autre de la femme, et contenant des plaintes réciproques. Mais comme il est un vieux proverbe disant « qu'il ne faut jamais mettre la main entre l'arbre et l'écorce, » je vous laisse juger de mon embarras.

La femme se lamentait sur l'abandon dans lequel elle vit. « Mon mari, disait-elle, a pris la déplorable habitude d'aller au café. Il n'a pas fini d'avalier la dernière bouchée qu'aussitôt son diner, quel que soit le temps ou la saison, il prend son chapeau et part pour ne rentrer qu'à une heure fort avancée de la soirée. »

« Nous avons un joli intérieur, une aisance convenable et d'agréables relations. Nous sommes encore jeunes ; j'aime mon mari ; mais, dans ces conditions, je vous laisse à penser, madame, ce que devient la vie pour moi. Je ne sors pas, ne vois personne, ne vais ni dans le monde ni au théâtre. Je m'ennuie et broie tellement de noir que ma santé s'altère et mon caractère aussi. Je redoute mille maux que je n'ose formuler, et je supplie votre expérience de venir à mon secours pour m'aider à sauver mon bonheur prêt à sombrer. »

La lettre était écrite avec un ton de sincérité profonde. J'en étais émue et troublée quand, en ouvrant la seconde enveloppe posée sur mon bureau, je restai saisie d'étonnement en reconnaissant que cette missive était précisément du mari de l'infortunée. Mais ma stupéfaction grandit encore lorsque en parcourant ces lignes, je m'aperçus que lui aussi se plaignait et se désolait en termes non moins sincères que ceux de sa femme. Ma sympathie allait maintenant à lui comme elle était allée à elle, tout à l'heure, et ma perplexité croissait à mesure que je lisais.

« On vous dit bonne, madame, et c'est pour cela que je prends la liberté de m'adresser à vous en qui ma femme a une confiance absolue. »

« Peut-être, par vos bons conseils, pourrez-vous nous aider à reconquérir le bonheur. Hélas ! celui dont nous jouissons est bien ébranlé. Et je suis absolument désolé. »

« J'aime ma femme. Elle a de grandes qualités ; mais... sans dire qu'elle est trop sérieuse, — on ne l'est jamais trop, — elle est un peu trop « pot-au-feu », si je puis me servir de cette expression. »

« Comme tous les hommes, je suis occupé dans la journée, mais j'aimerais que nos soi-

rées fussent agréablement occupées, soit par la causerie, la lecture ou la musique, — nous sommes l'un et l'autre d'assez bons pianistes amateurs, — soit par le monde ou le théâtre. »

« Mais, dès le diner, ma femme s'installe dans un fauteuil et... s'endort. Quand elle se réveille, c'est pour aller à la cuisine et à l'office, faire ce qu'elle appelle son « tour de maîtresse de maison ». Or, ce « tour », très encourageable en soi, dure des heures ; de sorte que je passe seul, en face de mon éternel journal, des soirées qui me paraissent aussi ennuyeuses qu'interminables. »

« Agacé de cette existence plus que monotone, j'ai essayé de faire comme tant d'autres, je suis sorti, et je suis allé au café. »

« Mais, outre que je n'ai le goût ni du jeu ni de la boisson, je m'y trouve infiniment moins bien que chez moi, et j'éprouve, je vous l'avoue, quelque dépit de voir que ma femme ne fait rien pour me retenir ; elle prend même parfois avec moi un caractère agressif que je ne lui connaissais pas. »

« On se plaint, dans notre famille et chez nos amis, de ne pas nous voir. Où pourrions-nous aller dans ces conditions ? »

« Enfin, j'ai, pour la femme, le goût de la toilette ; et la mienne, au contraire, affecte à cet égard une indifférence qui pourrait passer pour du laisser aller. »

« Ah ! je crains bien, madame, que tout cela ne se termine mal ! Et j'en suis absolument affligé ; car, au fond, je vous le répète, j'aime ma femme, et ne puis être heureux sans elle. »

A ma place, qu'auriez-vous fait ?

Moi, je me suis contentée de leur répondre à tous deux en même temps :

« Vous êtes deux grands enfants ; et je vous défie de vous regarder en faces sans rire et sans être tentés de vous donner le baiser de paix. »

« Ne résistez pas à cette douce tentation. Seulement, souvenez-vous que le mariage est une association, et que toute association implique l'idée de concessions mutuelles. »

« Or, vous, madame, au lieu de vous mettre dans un fauteuil, le repas du soir terminé, prenez au contraire un peu d'exercice pour secouer la torpeur que vous sentez vous envahir. Cette tendance doit provenir d'une digestion difficile, vous ferez donc bien de consulter votre médecin ; et, sans cesser de faire « votre tour de maîtresse de maison », ne vous attardez pas en des détails puérils, et demandez parfois à votre mari de vous offrir son bras pour faire ensemble une heure de promenade hygiénique. Au retour, lorsque vous n'irez pas dans le monde, avec lui, occupez-vous d'art et de littérature. »

« Soyez coquette, madame. Parez-vous pour votre seigneur et maître. Soignez, par conséquent, surtout vos robes de chambre et vos déshabillés. L'argent que vous dépenserez à ces « fanfreluches » sera de l'argent bien placé, croyez-moi. Chassez les papillons noirs ; soyez aimable, laissez votre esprit naturel suivre son libre cours, faites, en un mot, des frais pour celui que vous désirez retenir. Arrangez-vous pour qu'il ne puisse, nulle part, trouver plus

de douceur, d'attentions délicates, d'amabilités et de bien-être que chez lui ; qu'aucune femme ne lui paraisse comparable à la sienne : la chose vous est facile. Ne vous montrez surtout récalcitrante à aucun de ses goûts pour le monde et ses plaisirs, flattez sa vanité. « Qui veut la fin, doit en prendre les moyens. » Or, puisque vous l'aimez, aucun sacrifice, en admettant que vous en ayez à faire, ne doit vous coûter pour atteindre le but si désiré. »

« Quant à vous, monsieur, montrez-vous également plus doux et plus attentionné. Cessez de sortir le soir. »

« Le sommeil de votre femme n'est pas naturel à son âge. Au lieu de lui en tenir rigueur, témoignez-lui, au contraire, quelque souci de sa santé. Les femmes, quand elles sont bonnes comme la vôtre, sont toujours touchées des attentions qu'on a pour elles. »

« Tout en l'encourageant dans ses vertus de maîtresse de maison, — si rares à notre époque, — reprochez-lui gentiment l'abandon où ces occupations la forcent à vous laisser parfois. Montrez-vous prévenant, désireux de lui être agréable. Comprenez le chagrin où la plonge votre indifférence journalière, et souvenez-vous que l'ennui a, de tous temps, été un mauvais conseiller. »

« En somme, votre sort, à l'un et à l'autre, ne me paraît pas bien mauvais. Il n'y a dans tout cela qu'un petit malentendu, qu'un peu de bonne volonté de part et d'autre fera vite cesser, je n'en doute pas. Soyez surtout persuadés, tous deux, que je l'apprendrai avec joie. »

Il paraît que le conseil était bon ; car, à l'instant même, me parvient une seule lettre, cette fois, au lieu de deux ; mais il est vrai de dire qu'elle porte une double signature.

Mes deux chers correspondants me remercient. Ils partent pour un petit voyage au pays du soleil et vont passer, me disent-ils, une « nouvelle lune de miel » dans un coin charmant des rives de la mer bleue !

Tessot, monnai et cosandai.

(Tisserand, meunier et tailleur.)

PAR C.-C. DENERÉAZ.

(Inédit.)

LO COSANDAI. — Vaitse z'ein onco ion dè quoui on sè démaufiavè gaillà lè z'autro iadzo, sà qu'on l'ai portai dè l'ovradzo tsi li, sà qu'on lo preignè à la dzornà, kà l'étai suti po einfatà dèzo son broustou, quand copavè su lo patron, dè quiet fèrè on gilet à bin on pà dè diétons.

Yon dè stao coco avai tant accoutemà dè robà que l'arai pe vito àoblià dè medzi què dè fourra dèzo son gilet à mandzès on bocon dè tridzo, dè milanna à dè grisette, quand l'étai ein dzornà. On dzo que l'étai restà pè l'hotò et que travaillivè por li et po sè z'einfants avoué dè la mataire que l'ai appartegnai, l'étai solet avoué sa fenna que travaillivè à cotè dè li. Copavè po 'na veste ; et à l'avi que l'eut copà lo derrai pantet, crac ! ye fot on coup dè cisès tant qu'ao boo dè la pice, eimpougnè lo bocon

dépondu que l'einfatè asse rai què balla dézo son gilet.

— Mâ, que fâ-tou ? lai fâ sa fenna.

— Ah ! repond lo gaillâ ein rizeint, ne peinsâvo pas que y'été tsi no ; mâ que vâo-tou ! quand on a accoutemâ dè fèrè oquie, on lo fâ sein lâi peinsâ !

On dzo, cé pourro tailieu nê sê trovâ rein bin et dut sê mettrè âo lhi ; l'eut dè la fivrè et fut bintout à batailli tota la nê. Onna nê, rêvâ qu'on esqueletta lâi montrâvè on grand drapeau qu'êtai fê avoué ti lè bocons que l'avâi z'âo z'u robâ. L'êtai sa concheince que sê reveillivè. Adon seimblâ à noutron coo qu'on lo rebedoulâvè avau on pecheint dèrupit, pè rappoo a cé drapeau, que cein lo reveillâ. Chavè à grossès gottès. Adon sê peinsâ : « Crayo bin qu'è mau fê dè tant robâ » ; et cé révo lo tracassâ et lo tormenteint tant que sê dese ein li-mêmo : « Se pu mè gari, mè vè tatsi dè mè coredzi et dè fèrè la brava dzein. »

Ye fini pè sê gari et pè recoumeinci à teri l'âolhivè ; mâ cein lâi êtai rudo molési dè restâ brâvo, kâ l'allugâvè adé cliâo pattès. Adon, po teni bon, ye contâ son révo à nê n'ovràî que l'avâi prâi po cein que l'avâi prâo ovradzo, et lâi fê :

— Quand te mè vairè su lo balan d'einfatâ oquie dézo mon gilet te mè farè : « Noutron maitrè !... Et lo drapeau !... »

Cein allâ bin tandi cauguiès teimps ; quand peinsâvè à mau, l'ovràî lâi fasâi lo discou, et l'autro sê mettâi à subliâ on bet dè tsanson po sê consola ; mâ on iadzo que copâvè po onna veste dè balla tredaina rossetta, sê peinsâ : « Eh ! nom dè nom ! quin bio pâ diétions que porré portant accerotsi quie ! » et ne put pas lâi teni. L'ovràî, que vayâi que lè taillès allâvont crenâvè pe liein que ne faillâi, lâi fâ : « Noutron maitrè ! Et lo drapeau !... »

— A la fin, te coumeincè à m'embêtâ lâi repond lo cosandâi on pou eingrindzi ; cliou ton mor et laissè-mè tranquillo ; d'ailleu n'iaivâi rein dè milanna su lo drapeau !

La Fondation de Marseille.

La ville de Marseille a décidé de célébrer, au mois d'octobre prochain, le 2,500^e anniversaire de sa fondation. De grandes fêtes seront données, qui revêtiront pour la circonstance un caractère volontairement archaïque et rétrospectif. C'est ainsi qu'on verra s'avancer du large une galère antique, reconstituée d'après les dessins des vases grecs et les descriptions que nous ont laissées les anciens, et qui représentera au naturel la galère de Protis abordant avec ses Phocéens sur la côte même où devait s'élever plus tard Massilia.

J'imagine qu'on aura quelque peine à reconstituer la galère ; il y faudra toute la science des archéologues. Le grave débat qui éclata, il y a quelques années, au sujet de la trirème grecque, entre l'amiral Jurien de la Gravière et M. Cartaud, actuellement professeur à la Sorbonne, n'est pas encore oublié. Le marin et le professeur ne purent se mettre d'accord sur le mode exact de construction, de fonctionnement et de navigabilité de ces galères à trois étages qui battaient l'eau d'un triple appareil de rames superposées.

Pour malaisée qu'elle soit, la reconstitution de la galère du bon Protis reste néanmoins dans le domaine des choses possibles. Ce qu'on aura plus de peine à reconstituer, c'est la physionomie du rivage au moment où Protis y aborda. Les descriptions des géographes latins et grecs peignent comme incurablement maigre et rebelle à toute culture, sauf à celles de la vigne et de l'olivier, l'ancien territoire massiliote. A l'ouest s'étendait une côte basse, brumeuse, ensablée par les alluvions du Rhône, insalubre à cause des marécages dont les travaux modernes ne l'ont pas encore complètement purgée.

C'est à la première année de la 45^e olympiade, la 154^e de la fondation de Rome, c'est-à-dire en l'an 599 avant Jésus-Christ, que remonte l'établissement des Phocéens à Marseille. Au cours d'une de leurs expéditions maritimes, les Phocéens, dont les vais-

seaux sillonnaient déjà, à l'époque d'Homère et d'Hésiode, toutes les mers alors connues, abordèrent aux rivages de la Gaule méridionale, non loin de l'embouchure du Rhône ; de retour à Phocée, ils firent de leur excursion sur les côtes de la Ligurie une description si enthousiaste que le Sénat de la République ionienne ordonna l'équipement de plusieurs galères pour y conduire une colonie. Simos et Protis furent désignés pour le commandement de la flotte et l'expédition fut placée sous la protection de Diane d'Ephèse. L'escadre phocéenne cingla vers l'extrémité de la mer des Gaules et vint jeter l'ancre à quelque distance de l'embouchure du Rhône, dans une contrée peuplée de tribus connues chez les Latins sous le nom de Ligures et chez les Grecs sous celui de Lygies.

Mais le vrai nom de ces peuples paraît avoir été Ligures. Jusqu'à ces tout derniers temps, les savants hésitèrent à leur sujet. Comme on les peignait bruns, petits, agiles, durs à la fatigue, traits qui concordent avec ceux des Ibères, certains auteurs, comme Amédée Thierry, avaient fini par ne voir en eux qu'une branche de cette famille.

Les Ibères furent vraisemblablement la première population des Gaules dont l'histoire fasse mention. On dit qu'un débris de leur idiome subsiste encore chez les Basques français et espagnols des deux versants des Pyrénées occidentales.

Refoulés dans les Pyrénées et en Espagne par l'invasion des Ligures, les Ibères leur abandonnèrent la presque totalité de l'ancienne Gaule. Ce qui avait fait croire que les Ligures habitaient uniquement le long de la Méditerranée, c'est que, lors de l'arrivée des Romains, ils ne subsistaient plus à l'état distinct que sur l'étroite bande de territoire qui va du Rhône à la Ligurie génoise. Partout ailleurs ils étaient mélangés avec les Celtes et plus ou moins absorbés par eux. Mais il est admis aujourd'hui qu'avant l'arrivée de ceux-ci et après l'émigration des Ibères ils occupèrent presque toute la Gaule.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, on s'accorde à reconnaître qu'à l'époque du débarquement de Protis, les Ligures formaient sur le rivage méditerranéen une population extrêmement dense, répartie en tribus, dont la plus importante était celle des Ségobriges, qui peuplaient justement la rive gauche du Rhône. La colonie phocéenne ne pouvait songer à s'établir dans le pays sans s'assurer la bienveillance, sinon l'appui, de Nannus, roi de cette tribu. A cet effet, on conte que Protis et quelques-uns de ses compagnons se rendirent à la demeure royale le jour même où Gyptis, fille du chef ligure, devait faire choix d'un époux en présentant, selon la coutume, une coupe remplie d'eau à l'un des invités de son père. Or, il paraît que Nannus accueillit généreusement les Phocéens et les pria même d'assister au banquet qu'il offrait à cette occasion.

On sait le reste. Gyptis apparut à la fin du repas et, séduite par la mâle beauté de Protis et par son noble maintien, elle lui offrit la coupe remplie d'eau. Le roi applaudit au choix de sa fille ; les deux fiancés furent unis sans retard et les Phocéens obtinrent la liberté d'établir leur colonie sur le territoire des Anatiliens. L'emplacement que leur cédait Nannus était abrité par des montagnes alors couvertes d'épaisses forêts et formait une péninsule baignée par la mer. C'est là, sur le flanc d'une colline exposée au midi, qu'ils fondèrent la ville d'abord nommée Massalia, deux mots liguro-latins : *Mas Salyorum* (demeure des Salyens), puis Massaglia, et enfin Marseille.

Cependant Protis et ses compagnons ne pouvaient compter longtemps sur le concours des populations barbares au milieu desquelles ils étaient venus s'établir et qui n'avaient d'autres ressources que la brigandage et la piraterie. En butte à leur hostilité, ils durent s'efforcer de les chasser de la contrée. N'y parvenant pas, Protis renvoya à Phocée quelques-uns de ses compagnons, afin de demander à la mère-patrie des secours en hommes et en matériaux. Son espoir ne fut pas déçu. Le gouvernement phocéenne équipa, aux frais du Trésor public, de nombreuses galères à cinquante rames qui transportèrent sur les côtes liguriennes une population jeune, ardente, enthousiasmée par le tableau enchanteur qui lui avait été fait des beautés du pays où on l'entraînait. Les vaisseaux débarquèrent également des matériaux de toutes sortes, des outils pour le travail, des armes pour la défense, des graines, des plants de vigne et d'olivier pour la

culture ; en un mot, tout ce qui était indispensable pour la construction de la cité, le développement et la prospérité de la colonie dont Protis, par son alliance avec la fille du roi des Ségobriges, avait si heureusement assuré l'avenir.

La cité a grandi depuis lors ; elle est aujourd'hui une des métropoles de la Méditerranée. Mais, devenue riche par son commerce et son industrie, elle se souvient toujours de ses humbles origines et elle se plaît à les commémorer.

On dit que, pour cette fois, tout un cérémonial rétrospectif évoquera sous les yeux des spectateurs l'histoire même de la fondation de Marseille. La reconstitution du passé ne se bornera pas à faire venir de Ratonneau ou de Pomègue une galère symbolique. Protis sera debout sur cette galère ; mais, sur la plage, les chefs ligures, réunis dans un festin, l'attendront en chantant ; parmi eux, une belle Marseillaise, sous les traits de Gyptis, élèvera la coupe qu'elle doit tendre à l'élue de son choix. La seule dérogation qui sera faite à l'usage est dans la nature du liquide qui remplira la coupe : ce n'est plus d'eau qu'elle sera pleine, mais d'un champagne pétillant. Il faut bien faire sa part au modernisme.

(Extrait du *Petit Parisien*).

Un souvenir de M. Moïse Vautier.

Nous ne saurions revenir sur la carrière si bien remplie du magistrat que Genève vient de perdre, les journaux suisses et notamment ceux de la Suisse romande ayant donné à ce sujet des notices biographiques très complètes et fort intéressantes.

Nous voulons seulement rappeler ici le côté si gai, si jovial du caractère de Moïse Vautier, et l'entrain qu'il apportait soit dans les réunions d'amis, soit dans les manifestations joyeuses de la vie nationale.

« Jouissant d'une grande popularité, disait un de nos confrères, il savait l'entretenir par la rondeur de ses manières, la bonhomie de l'accueil, la simplicité fruste et joviale de ses propos. »

C'est ainsi que M. Vautier a amusé tant de gens avec le récit désopilant de la *Mappemonde qui penche*, l'une de ses meilleures boutades qu'il débitait en parler vaudois, d'une façon désopilante : pour ce genre-là, il n'avait pas de rival.

On sait que le gouvernement vaudois envoyait autrefois, chaque année, à Genève, des commissaires chargés d'examiner l'état du lac et du barrage, cause de tant de dégâts sur les rives vaudoises.

On accueillait nos délégués par d'aimables paroles, et après un bon souper et force libations, on se séparait bons amis jusqu'à l'année suivante. D'un souper à l'autre, les Genevois oubliant leurs promesses, et tout était à recommencer.

Voici comment Moïse Vautier racontait cette histoire, bien connue il est vrai, mais qu'on relira encore avec plaisir :

« Lundi dernier, Mossieu le Conseiller me dit comme ça : I te fau allé à Genève : tu vérifieras le niveau du Léman ; i faudra t'entendre avet le Conset d'Etat de Genève, et puis tu nous feras un rappo. Tu te laisseras pas engueuser ; i manque pas de farceur par là. — N'ayez peur, que j'y dis, je veu assez faire !

Je pa pou Genève pa le bateau à vapeu, et arrivé là bas je vais tout droi à la maison de ville. Je demande au concierge à qui i fallait que je parle, rappo au niveau du Léman. I me mène dan un bureau où i me fait parlé avé un mossieu (un bien joli homme) qui me dit : Voyez-vous, ça n'est pas mon affaire : i faudrait parlé à Mossieu Ormont.

D'abo j'étais un peu embarrassé, parceque je me pensais : y a Ormont-dessus et Ormont-dessous, mais quan i m'on eu dit que c'était au troisième étage, j'ai bien compris que c'était Ormont-dessus.

Je vais don trouver ce Mossieu Ormont (un